

AVIS PUBLIC

2022-008

Dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe

Suivant les dispositions de l'article 176.1 du Code municipal du Québec (L.R.Q., c. C-27.1, a. 176.1), avis public vous est donné de ce qui suit :

Il y aura séance ordinaire du conseil municipal le 16^e jour de mai 2022 à 20 h, à la salle socioculturelle de la Chute située au 18 rue du Golf à Chute-aux-Outardes.

Au cours de cette séance, il y aura dépôt du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice financier terminé au 31 décembre 2021.

Toute la population y est conviée.

DONNÉ à Chute-aux-Outardes ce 10^e jour de mai 2022.



Le directeur général et
Greffier-trésorier,

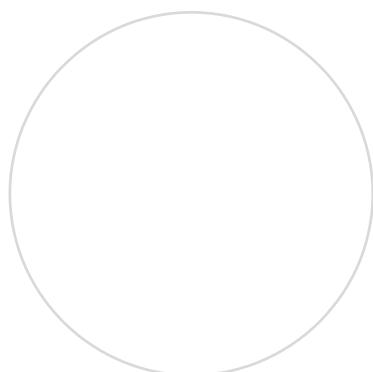
Rick Tanguay



Certificat de publication

Je Rick Tanguay, directeur général et greffier-trésorier de la municipalité de Chute-aux-Outardes, certifie sur mon serment d'office que j'ai affiché l'avis public 2022-008, à l'Hôtel de Ville et au bureau de poste de Chute-aux-Outardes en date du 10 mai 2022.

DONNÉ à Chute-aux-Outardes ce _^e jour de mai 2019.



Le directeur général et
greffier-trésorier,

Rick Tanguay